

RÉFORME DES PERSONNELS TECHNIQUES

Réunion Secrétariat Général du 15/02/2024

COMMUNIQUÉ :

FO Justice – le 15 Février 2024

FO Justice était convié à une réunion au Secrétariat Général du ministère de la Justice relative à la réforme des Personnels Techniques du ministère de la Justice.

Nous avons fait part d'un certain nombre de propositions et émis des alertes sur les premières informations communiquées par l'administration.

FO Justice a toujours milité pour l'accès aux corps de Techniciens et de Directeurs Techniques pour les Adjoints Techniques hors DAP. Notre projet prévoit, pour ces personnels, la mise en place de ces évolutions de carrière qui sont pour l'heure impossibles.

De plus, lors de la signature du dernier protocole d'accord pour les Personnels Techniques du ministère de la Justice, le 5 mai 2017, un plan de requalification permettant la promotion de 120 Adjoints Techniques DAP en Technicien a eu lieu. Il était d'ailleurs prévu également la mise en extinction du corps des Adjoints Techniques de la DAP pour un passage au corps de Technicien.

C'est dans cette continuité que FO Justice a rappelé sa revendication de voir l'ensemble des Adjoints Techniques de la DAP accéder au corps des Techniciens, dès la mise en place de la réforme, et ceci SANS MOBILITÉ ! Ce reclassement doit se faire par le passage au grade de Technicien 1^{ère} classe afin d'éviter des inversions de carrière.

FO Justice a également rappelé sa revendication qui consisterait, pendant une période transitoire, à organiser un plan de requalification du grade de Technicien vers le grade de Directeur Technique.

Le Secrétariat Général a bien pris note de nos demandes et nous donnera une réponse aux prochaines réunions.

Une prochaine rencontre aura lieu le 26 mars, pour discuter de la doctrine d'emploi, du volet statutaire et des spécialités.

Enfin, une dernière réunion relative au volet indemnitaire va être programmée. **En effet, cette réforme doit s'accompagner d'une augmentation substantielle de certaines primes telles que l'IFSE** afin que, là aussi, une juste revalorisation accompagne la réforme statutaire des Personnels Techniques. Sur ce dernier point, **FO Justice** a déjà communiqué un certain nombre de propositions au Secrétariat Général.

FO JUSTICE VOUS TIENDRA INFORMÉ DES SUITES.

